



# AUABC

## African Union Advisory Board on Corruption

### GRUPE DE REFERENCE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE MESURE DE LA CORRUPTION AFRICAINE

#### TERMES DE RÉFÉRENCE

##### 1. Introduction

Le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption, créé en tant que mécanisme de suivi de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, a pour mandat d'élaborer des méthodologies pour analyser la nature et l'étendue de la corruption en Afrique. Dans le cadre de ce mandat, le Conseil œuvre à l'évaluation de la viabilité de l'élaboration d'une mesure africaine de la corruption en réponse aux appels des États membres de l'Union africaine à développer des méthodologies et des outils d'évaluation de la corruption qui prennent en considération le contexte et les défis de l'Afrique. Cet appel a été repris dans le 4<sup>e</sup> rapport sur la gouvernance en Afrique (2016) de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) sur « **La mesure de la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale** », dans lequel il est constaté que la plupart des indicateurs de corruption sont très limités pour ce qui est de fournir des options politiques dont la mise en œuvre contribuerait à lutter contre la corruption, et où il est demandé que davantage de recherches soient menées sur l'élaboration de méthodologies de lutte contre la corruption permettant de combler ces lacunes.

Le Conseil commande une étude pour la recherche, l'examen et la consolidation d'une méthodologie et d'un outil possibles de mesure de la corruption qui soient fondés sur des faits, objectifs et qui prennent en considération la réalité de la gouvernance en Afrique. L'étude devra déboucher sur le développement d'une méthodologie rigoureuse qui facilitera l'élaboration de mesures de la corruption, l'identification d'indicateur(s) de corruption qui mesurent l'ampleur et l'étendue de la corruption en Afrique en prenant en considération les dimensions institutionnelles et politiques.

##### 2. Objet du groupe de référence

Le développement de l'outil de mesure de la corruption en Afrique nécessitera des contributions de disciplines, sphères et domaines professionnels divers. Afin de faciliter la mise en commun des experts qui peuvent contribuer à l'élaboration de cet outil, le Conseil mettra en place un

Groupe de référence (GR) qui, sous l'égide du Conseil, soutiendra le processus en apportant commentaires et conseils techniques tout au long du processus. Le Groupe de référence servira également de réservoir d'experts facilement disponibles, ayant des connaissances et une expertise sur divers aspects de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, dans lequel le Conseil pourra puiser pour recouper des questions spécifiques concernant la mesure de la corruption.

### **3. Rôles et Responsabilités**

Le rôle principal du Groupe de référence sera de fournir des conseils, des orientations et des commentaires pour l'élaboration du contenu technique des outils de mesure de la corruption. Le Groupe de référence apportera son soutien en fournissant des conseils techniques pour faire en sorte que la méthodologie et les outils développés pour mesurer la corruption prennent en compte les différentes perspectives de la corruption et ses diverses formes de manifestation, tant du côté de la demande que de l'offre en matière de corruption en Afrique. Le Groupe de référence vérifiera en outre l'alignement de la méthodologie et de l'outil de mesure sur les stratégies de lutte contre la corruption largement acceptées et adoptées par les États parties à la CUAPLC.

Voici une liste d'activités auxquelles le GR contribuerait à titre consultatif :

- i. Fournir des conseils, des orientations et des commentaires pour l'élaboration du contenu technique de la mesure de la corruption
- ii. Faire des observations sur l'élaboration des outils de mesure de la corruption
- iii. Faire des observations sur les implications de la méthodologie et des outils au niveau national, en particulier sur les utilisateurs et les utilisations des résultats.
- iv. Alerter le Conseil sur les nouvelles recherches, réflexions et preuves qui pourraient éclairer l'élaboration de la méthodologie
- v. Apporter une expertise technique dans leurs domaines d'expertise et d'intérêt contribuant au développement de la méthodologie et de l'outil de lutte contre la corruption.

### **4. Composition du Groupe de référence**

Le Groupe de référence sera composé d'experts techniques et sera aussi représentatif que possible des diverses disciplines, régions, sexes et données démographiques pertinentes pour la lutte contre la corruption. Une large représentation est nécessaire étant donné que le développement de la mesure et de la méthodologie de la corruption nécessitera le concours de différentes disciplines, sphères et domaines professionnels.

### **5. Durée du mandat**

Le Groupe de référence fonctionnera jusqu'à ce que l'outil de mesure de la corruption en Afrique soit adopté par les organes directeurs de l'Union africaine. On estime que ce processus prendra 24 mois au maximum.

## 6. Interface entre le Groupe de travail du Conseil et le Groupe de référence

Le Groupe de référence ne remplace pas le Groupe de travail sur la Méthodologie de la Corruption du Conseil ; il exercera plutôt un rôle consultatif et de collaboration. Le Groupe de référence sera complémentaire et sera convoqué par le Président du Groupe de travail sur la corruption du Conseil.

## 7. Modalités de travail

Le Secrétariat du CCUAC organisera les réunions du Groupe de référence en mode présentiel ou virtuel chaque fois que cela sera nécessaire. Il assurera les services d'interprétation et de traduction pour ces réunions. En outre, le Secrétariat communiquera à tous les participants les heures, les dates et les points à l'ordre du jour des réunions et assurera une préparation adéquate des réunions et la rédaction des comptes rendus.

### Liste possible

Communauté UA	
Représentant de la Plateforme AGA	
Représentant de la CEA	
Experts de lutte contre la corruption	
Agence nationale de lutte contre la corruption	
Experts en gouvernance	
Experts en recherche /Université/Instituts de recherche	
La Communauté des Statistiques	
Représentants des OSC et des médias	

### Comment devenir membre du Groupe de référence

Toutes les personnes intéressées doivent soumettre leur lettre de candidature exprimant leur intérêt ainsi que leurs CV et biographies à l'AUABC par courrier électronique [auabcregistry@africa-union.org](mailto:auabcregistry@africa-union.org) et copie [munthalim@africa-union.org](mailto:munthalim@africa-union.org). La date limite de réception des manifestations d'intérêt est le 15 novembre 2021.